



Détecteurs Avertisseurs Autonomes de fumée

Certificat

Certificate

Nature et date de la décision
Maintien de droit d'usage
N°: 061-1/EA/D12 du 21/04/2012

La Société : BRK Brands Europe Ltd
Unit 6 Carter Court davy Way
Waterwells Business Park
GL2 2DE Quedgeley, Gloucester
United Kingdom

Titulaire : EA

Date de fin de validité du : 20/04/2015

Usine : Beng Gang Industrial Zone, Xi Fang Village,
Bei Zha District, Hu Men Town,
Dongguan, Guangdong, 523925 (China)

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, distribués par la société BRK Brands Europe Ltd sous sa propre marque commerciale, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Distributeur : BRK Brands Europe Ltd
Unit 6 Carter Court davy Way
Waterwells Business Park
GL2 2DE Quedgeley, Gloucester - United Kingdom

Désignation commerciale : SA410 Li (NF)

Marque commerciale : BRK

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes aux normes et spécifications complémentaires tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 292 ;
- que le système qualité de la société **BRK Brands Europe Ltd** a été évalué conformément au référentiel de certification NF 292.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- Ce produit utilise le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Il ne comporte pas de substances radioactives.
- Le DAAF est livré avec une pile (ou batterie), une fiche informative, une notice d'installation et de maintenance claire et explicite.
- Ergonomie validée de manière à limiter les risques de mauvaise utilisation («oubli» de la pile, montage de la pile à l'envers...).
- Le marquage du produit et la documentation accompagnant le produit sont rédigés en français (au minimum).
- Type de montage : **Mural ou plafonnier**
- Source d'alimentation principale : **Interne au dispositif par pile lithium 3 V - 2000 mAh**

Détecteurs Avertisseurs Autonomes de fumée

Maintien

Numéro du certificat : 061-1/EA/D12 du 21/04/2012

- | | |
|--|----------------------|
| • Autonomie : | 10 ans |
| • Dispositif interconnectable : | OUI - FILAIRE |
| • Prévu pour installation dans un camping-car : | OUI |
| • Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes : | NON |
| • Liaison radio : | NON |
| • Indicateur d'alarme individuelle : | OUI |
| • Dispositif de neutralisation d'alarme : | OUI |
| • Le producteur du DAAF adhère à un éco-organisme pour l'élimination des déchets et la protection de l'environnement | |
| • Le bénéficiaire de ce certificat met à disposition du consommateur un service d'assistance téléphonique | |

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 14604 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément à la Directive Produits de Construction (89/106/CEE).

Ce certificat NF est valable jusqu'au 20/04/2015 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF 292.

La Directrice Générale



Florence MEAUX